



BUDGET

Des travaux sans augmentation des taux d'imposition

Réuni le 18 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2011. Celui-ci laisse apparaître d'une part, une balance équilibrée en fonctionnement de 864 904,37 € et d'autre part, des investissements pour un montant de 1 072 500 €. Quant au résultat de l'exercice 2010, il présente un excédent de 186 904,37 €.

Les Kanfenois retiendront que les impôts n'augmenteront pas. En effet, le conseil municipal a décidé, comme il s'y était engagé lors de son élection, à maintenir les taux appliqués en 2008 à savoir 13,60 % pour la taxe d'habitation, 16,84 % pour la taxe foncière sur le bâti et 78,65 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Convention avec le département

Un engazonnement des accotements et de l'îlot central du giratoire a été réalisé. Pour entretenir cet aménagement,

la commune a signé une convention avec le Département qui déterminera les charges de chacun.

Le conseil municipal a également décidé :

- L'achat d'une nouvelle tondeuse autoportée pour un coût de 15 500 € TTC en remplacement de l'ancienne tondeuse qui a fait son temps.
- Ce nouvel engin facilitera le travail des employés communaux. Une aubaine, si l'on se réfère aux surfaces de tontes qui ont considérablement augmenté avec la création du carrefour giratoire et des espaces verts de la nouvelle école maternelle.
- La création d'un parking de covoiturage pour un montant de 296 653 € TTC, projet subventionné à hauteur de 70 %, et la préviabilisation des cellules commerciales pour un montant de 62 421 € TTC
- La création d'un court de tennis

qui viendra remplacer l'ancien court très dégradé pour un montant de 131 953 € TTC (éclairage compris), sous réserve de l'obtention de subventions.

- L'aménagement de l'ancienne école maternelle pour un montant de 25 000 € afin d'y accueillir la maison des assistants maternels (M.A.M.).
- Enfin, le conseil a entériné l'acquisition de trois TBI (Tableau Blanc Interactif) pour l'école élémentaire. Le montant s'élève à 16 320 € TTC.

Les subventions

Les subventions aux associations se répartissent ainsi : Handball, 5 352 €; tennis, 1 227,5 €; pétanque, 1 012,50 €; gymnastique, 940 €; sapeurs-pompiers, 790 €; 3e âge, 560 €; AKLAM, 600 €; APE, 660 €; arboriculteurs, 560 €; écoles, 4 000 €; ÉCLOS, 32 000 €.



L'aménagement de l'entrée du village se poursuit avec la création du parking de covoiturage et des cellules commerciales

CIVISME

Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuses à gazon, motoculteurs, motobineuses, débroussaillouse, perceuses, raboteuses, scies électriques ou à moteur thermique) ne peuvent être effectués que du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h (à l'exception des jours fériés). De même, les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

INTERNET

www.kanfen.fr

Petite cure de jouvence

Le nouveau site internet de la mairie de Kanfen est en ligne depuis avril. Il est plus moderne, plus convivial et plus ergonomique que l'ancien. Menus déroulants, flashes d'informations (notamment en cas de coupures d'eau ou d'électricité) et diaporamas sont au programme, n'hésitez donc pas à l'utiliser sans modération !

Réalisé au sein de la commune par Agnès Régnier, conseillère municipale, le site n'a rien à envier à un site web réalisé par des professionnels. On dénombre une quarantaine de connexions par jour et environ 26 000 connexions depuis sa création.

THÉÂTRE SOIRÉE PALACE POUR TOUS !

« Appelez-moi le directeur ! »



La troupe « Ter de l'Art » de Terville a présenté la pièce « Palace » et bien que la grange du presbytère ne puisse en aucun cas être comparée à un hôtel luxueux, ce n'est pas moins de 120 spectateurs qui se sont rendus au Palace.

L'action se situe, comme le titre l'indique, dans un grand hôtel. De petites saynètes humoristiques sans queue ni tête s'enchaînent tout au long de la pièce dans cet univers clos.

Se sont succédé sur scène : l'habitué accoudé au comptoir qui déclame des sentences philosophiques embrumées par l'alcool ; la cliente mécontente qui termine son sketch par le célèbre « Je l'aurai un jour, je l'aurai ! » ; les preneurs d'otages farfelus, les clients riches et déjantés, le directeur non moins déjanté et la serveuse qui a fort à faire entre toutes les exigences des clients.

Un humour parfois... souvent... toujours ?... très « gras », des brèves de comptoir très « alcoolisées », des clichés très « clichés », mais Palace aurait-il été Palace sans cela ? Non, car c'est bien dans cet esprit que Jean-Michel Ribes a écrit ces textes.

8 MAI REMISES DE DIPLÔMES

Rendez-vous avec l'Histoire pour 3 anciens combattants

Lors de la cérémonie du 8 mai, après les traditionnels discours, trois anciens combattants ont été mis à l'honneur.

Gaston KLEIN, Émile BOURDEAUX et Louis GRUN ont reçu par Mme Anne GROMMERCH et M. Denis BAUR un diplôme d'honneur d'anciens combattants.

Engagé lors du conflit avec l'Indochine, Louis GRUN y est resté 30 mois et aura obtenu plusieurs récompenses dont la Croix de guerre au titre des opérations extérieures.

Quant à Gaston KLEIN et Émile BOURDEAUX, ils se sont distingués en 1942 et 1943. Enrôlés de force dans l'armée allemande, leur plus grand fait d'armes aura été leur désertion. Gaston KLEIN a également eu l'honneur d'être décoré de la Croix de guerre, de la Médaille militaire ainsi que de la Légion d'honneur.

Pour clore la cérémonie, les enfants de l'école ont offert une rose blanche aux personnes qui en 1945 avaient elles-mêmes 10 ans. Ces deux générations séparées par 66 années d'histoire ont donné le départ à un lâcher de colombes, symbole de paix.



CONCERT LE PUBLIC SUR « LES TOITS DU MONDE »!

Un concert sous le signe de la générosité et de l'émotion



À n'en pas douter, jamais la grange du presbytère n'avait connu aussi grande affluence lors d'une manifestation kanfenoise. Plus de deux cents personnes ont répondu présentes à l'invitation, la capacité maximale de la salle était atteinte! Sept ans que Christophe THILL n'était pas monté sur scène, et c'est pratiquement tout son répertoire que l'artiste a présenté à l'assistance, environ 18 chansons et deux heures de musique, ce, malgré une chaleur écrasante!

Le public familial n'a pas boudé son plaisir et c'est en douceur que Christophe entama le spectacle par « Apprends-moi », vint ensuite les temps des « Blessures » et du magnifique « Ce qui ne s'oublie pas ». Tout au long de la soirée, générosité et émotion furent au rendez-

vous. C'est pour beaucoup, les yeux humides, que « Petite fille » et « Tu es là » furent appréciées à leur juste valeur, c'est-à-dire celle du cœur...

À noter également, « Tout ce temps que l'on perd » et « Les toits du monde », titres phares du répertoire de l'artiste avec « Les jours heureux », qui clôtura la soirée.

L'homme que l'on connaît au quotidien facétieux et adepte de la moindre pitrerie dévoile, à travers ses textes, son côté sombre et écorché vif, mais ne dit-on pas que « l'humour est la politesse du désespoir » ?

De même, on retiendra les prestations des deux excellents musiciens que sont respectivement Olivier Baldissera aux percussions et Laurent Pisula à la guitare.



FESTIVITÉ REPAS DES AÎNÉS

Au son de l'accordéon !

Invités par le conseil municipal, les anciens ont valsé dans la lumineuse salle Blondin à Sœtrich. Trois jeunes recrues de 65 ans, Mme RENOIR, M. KIHM et M. WEYMESKIRCH ont reçu un cadeau de bienvenue de la municipalité. La députée Anne GROMMERCH-BRANDENBOURGER a honoré les doyens du jour, Mme CIARDIELLO (83 ans) et M. MATHIEU (82 ans).

Autour d'un bon repas pris en présence de Michel PAQUET, notre nouveau Conseiller Général, et André HENTZ, maire d'Hettange-Grande, les convives ont profité d'un après-midi particulièrement agréable au son de l'accordéon.

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), élaboré par le conseil municipal, marque la volonté des élus de préserver, en partie, l'identité d'un village du pays francique luxembourgeois et, pour ce faire, d'appliquer certaines recommandations du C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Moselle.

S'y ajoute la préoccupation d'y préserver les espaces naturels qui font de lui ce « village jardin » que nous apprécions tous.

Les règles d'urbanisme retenues portent cet esprit et il est de notre devoir de les respecter.

Toute construction (maison, garage, abri, terrasse, véranda, appenti, piscine, etc.), toute modification d'une façade (ouvertures, couleur) ou d'une toiture (couverture, couleur, panneaux photovoltaïques) doit faire l'objet d'un permis ou d'une déclaration de travaux à déposer, pour validation à la mairie.

Adopter les règles d'urbanisme, c'est valoriser notre commune, renforcer son image et concourir à l'harmonie de son développement.

PRIX DE L'EAU

La ville de Thionville, concessionnaire du réseau d'eau de Kanfen, vous informe de l'augmentation du prix du m³ d'eau qui passe de 1,40 € à 1,565 € HT à compter du 4 avril 2011.

PORTRAIT

Gabriel LANG

Une passion durable entre Gaby LANG et le village



Originaire de Kanfen, comme ses parents, Gaby LANG vit dans la maison de son grand-père depuis 1981.

À 56 ans, ce contrôleur à Sollac Arce-lor Mittal, connaît une vie bien remplie. L'associatif, ça le connaît, qu'il s'agisse de sports collectifs et individuels ou encore de l'arboriculture, il trouve son plaisir et sait en donner aux autres.

Il a d'abord été membre fondateur du handball en 1973. Avec sa bande de copains, tous encore mineurs, il a fallu l'aide des parents pour créer le comité. C'est sans grincements de dents, mais au contraire avec beaucoup de moti-

vation, se souvient-il, que pendant de nombreuses années, l'équipe jouait en extérieur à Volmerange-lès-Mines. Il n'existait en effet pas de gymnase à cette époque. Et selon la saison, il fallait balayer les feuilles ou dégager la neige du terrain avant de pouvoir entamer un match.

Après 36 ans passés au sein du club, dont 30 ans en tant que joueur et 27 ans en tant qu'arbitre, il quitte son poste d'assesseur en 2009 pour s'adonner pleinement à son autre passion, le tir à l'arc qu'il pratique depuis 10 ans déjà. De nouvelles joies l'attendent : à force d'entraînements, ses efforts se concrétisent en 2010 et 2011 par le titre de champion de Moselle. Gaby reste cependant membre d'honneur du comité du hand.

Mais cela ne suffit pas à cet homme débordant d'énergie.

Après le départ de Lucien CHRIST, président de l'association des arboriculteurs de Kanfen, Gaby n'hésite pas à assurer la relève. De membre du comité, il est élu président en mars 2010. Autant dire que les week-ends sont bien chargés ! Mais il peut compter sur son épouse, Nicole, qui ne manque pas d'entraîn pour l'encourager, l'accompagner et l'aider dans ses diverses activités et responsabilités associatives. Un couple qui ne mesure pas son temps lorsqu'il s'agit de participer à l'organisation des manifestations sur Kanfen et dans les environs.



Pendant les mois de juillet et août, la CCCE organise en partenariat avec l'association Les Catt'Mômes un transport collectif destiné aux adolescents habitant les 19 communes rurales du canton. Ce transport gratuit acheminera les jeunes de 11 à 17 ans du mardi au vendredi vers la piscine de Breistroff-la-Grande.

Plus de renseignements vous seront donnés ultérieurement.



Depuis plusieurs décennies, l'association VMEH Moselle Nord, par l'intermédiaire de bénévoles, assure les visites auprès des malades des différents hôpitaux et maisons de retraite de la région. Dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle structure à Hettange-Grande (52 lits pour personnes âgées et 12 lits réservés aux personnes atteintes d'Alzheimer), elle souhaite faire appel à des bonnes volontés pour apporter aux malades isolés, une présence, une écoute et un échange. Cet engagement s'adresse à des bénévoles en activité ou en retraite.

Pour toute information, contactez :

Rémi HOFFMANN (Kanfen) au
03 82 50 68 02 (hoffmann.remi@neuf.fr) ou
Madame VILAIN (Présidente) au
03 82 88 08 76

MÉMOIRE

RECHERCHE DÉSESÉRÉMENT...



Vieilles photos, cartes postales de Kanfen et de ses habitants...

Photos jaunies de l'arrière grand-père usant son fond de pantalon sur les bancs de l'école, rues de Kanfen dans les années 30, photos des cafés (café de la Jeunesse, café de la Bonne Source...), photos réalisées lors de la fête de la quetsche, du carnaval...

Si vous êtes en possession de ce genre de photographies ou cartes postales, n'hésitez pas à contacter la mairie au

03 82 50 61 10.

En effet, dans l'optique de réaliser un ouvrage sur Kanfen, la municipalité recherche des documents sur l'histoire du village et de ses habitants.

Nous prendrons le plus grand soin de vos photos et vous les rendrons très rapidement après les avoir numérisées. Grâce à l'aide de tous, nous pourrons réaliser un ouvrage de référence.

Agenda

Dimanche 19 juin

Fête du tennis

Dimanche 26 juin

Kermesse des écoles - APE

Jeudi 14 juillet

La municipalité n'organisera pas de cérémonie cette année

Lundi 15 août

Challenge franco-luxembourgeois de pétanque

Dimanche 4 septembre

Kermesse paroissiale

24-25 septembre

Fête patronale - fête foraine

K

Kanfen Infos

Directeur de la publication :

Denis BAUR, maire de Kanfen

Imprimé en 450 exemplaires par la Mairie

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10 - fax 03 82 50 61 68

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Ouverture : Lundi, mercredi et jeudi

9h30 - 11h30 et 14h30 - 17h

Mardi et vendredi

9h30 - 11h30 et 14h30 - 19h